

Le secteur culturel interpelle le monde politique à la Chambre - 29-05-2020

17:03:00

CORONAVIRUS -

Une série de propositions de loi ont été déposées pour aider les artistes.



Une quinzaine de représentants du secteur culturel ont appelé vendredi le monde politique à l'aide. Ils se sont succédé vendredi en commission des Affaires sociales de la Chambre pour demander des mesures en vue de sauver leur activité et protéger les artistes touchés durement par la crise du coronavirus.

LIRE AUSSI | PHOTOS | Des artistes ont formé un mausolée pour la culture au Mont des Arts à Bruxelles

Une série de propositions de loi ont été déposées pour aider les artistes. L'une d'entre elles, initiée par le PS, a déjà passé le cap de la première lecture. Elle prévoit une période de gel pour le statut d'artiste et l'autorisation de combiner des allocations liées au statut d'artiste avec les droits d'auteur. Le gouvernement fédéral a pris aussi des mesures visant également le statut d'artiste et la possibilité de bénéficier du chômage temporaire en cas de contrat annulé. Il étudie leur prolongation.

Le 8 juin, le déconfinement progressif du pays entrera dans sa phase 3. Lorsque la crise a commencé, le secteur s'est senti abandonné. Depuis lundi, à l'issue d'une rencontre avec la Première ministre et les ministres concernés, différents représentants culturels sont associés directement aux discussions avec le Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) qui prépare cette nouvelle étape.

La question est particulièrement compliquée pour les théâtres. Si les répétitions peuvent reprendre, qu'en sera-t-il des représentations? «Sans se lancer dans le hit-parade des plus touchés par la crise, pouvons-nous imaginer de dire aux restaurants: vous pouvez faire à manger mais pas servir les repas à table», a fait remarquer le directeur du Public et membre de la Fédération des Employeurs des Arts de la Scène (FEAS), Michel Kacenenbogen.

Vers un tax shift culturel?

Si les salles peuvent rouvrir, ce sera partiellement, avec la nécessité d'acheter du matériel de protection et de recourir à plus de personnel sans possibilité de trouver des revenus complémentaires avec le bar.

L'organisation réclame un «tax shift des arts de la scène» d'une durée de deux ans et qui reposerait sur une exonération des charges patronales. Parallèlement, comme d'autres acteurs culturels, elle demande la prolongation du chômage temporaire jusqu'à la reprise de l'activité à son niveau normal.

À plus long terme, plusieurs voix se sont élevées pour réclamer une revalorisation du statut d'artiste, fait, selon elles, de bouts de ficelle.

L'événementiel est également en danger: la pandémie a entraîné l'annulation des grands événements tels que les festivals mais aussi les foires ou les manifestations liées à l'Euro 2020. «Nonante pour cent des

entreprises du secteur risquent de faire faillite», a averti un représentant de l'«Alliance Belgian Event Federations», Bruno Schaubroek.

Là encore, l'on appelle à une prolongation du chômage temporaire et du droit passerelle, mais aussi à un report de la TVA, des cotisations sociales et de l'impôt des sociétés, ainsi qu'à la mise sur pied d'un fonds de garantie.

(Belga)



Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.**